

# MISSION ZÉRO PESTICIDE POUR LA VILLE DE MARTIGNY

La Ville de Martigny souhaite cesser l'utilisation de produits phytosanitaires dans ses espaces publics. Afin de trouver des alternatives adaptées, des zones de tests ont été sélectionnées par les Services techniques de Martigny.



COMMUNIQUÉ – 19.05.2020

Soucieuse de la santé de ses citoyens et de son environnement, la Ville de Martigny souhaite cesser l'utilisation de produits phytosanitaires dans ses espaces publics. Afin de trouver des alternatives adaptées, des zones de tests ont été sélectionnées par

les Services techniques de Martigny. Objectif : sortir du glyphosate avant 2022.

La Ville de Martigny poursuit ses efforts en matière d'écologie. Que ce soit l'installation du chauffage à distance dans les années 80, de panneaux solaires sur le toit de la piscine couverte et des serres communales, la gratuité des bus urbains pour les seniors en passant par la mise en place de bornes électriques ou encore la mise à disposition de Velospot, les autorités municipales n'entendent pas s'arrêter là et c'est tout naturellement qu'elles ont décidé de ne plus recourir au glyphosate en Ville. Cette opération a commencé au début du mois de mars.

Si les jardins d'enfants n'ont jamais été traités avec des pesticides, certains espaces publics sont entretenus avec des herbicides. Pour en sortir et trouver la méthode verte la plus efficace, la Ville de Martigny se focalise actuellement sur trois zones d'essai. Pour la voirie, la phase-test s'effectue à la Route du Levant entre la sortie de l'autoroute A9 Martigny-Expo et le giratoire de Martigny-Bourg. Le secteur Campagne, Forêts et Paysage se charge de l'Amphithéâtre et d'une partie du cimetière. Enfin, les Parcs et Jardins appliquent de nouveaux traitements aux alentours du Couvert des Meillerettes (sommet de la Rue de la Fusion).

Les techniques retenues pour entretenir ces différentes parcelles, sont le désherbage thermique et à l'eau chaude, ainsi que l'éclaircissement manuel et l'utilisation d'organismes auxiliaires ; prédateurs naturels. Des désherbeuses spécifiques ont été louées pour quatre interventions de trois jours chacune, réparties entre mars et septembre de cette année. Les défis qui s'imposent sont de jauger à quelle fréquence les collaborateurs recourent à ces appareils, quelles sont les périodes de l'année les plus propices à leur utilisation et quel est l'impact sur la gestion des ressources humaines. D'ici cet automne, les politiques pourront dresser un premier bilan ; si l'expérience s'avère positive, il s'agira d'étendre ces différentes techniques à la totalité du territoire communal d'ici 2022.

Martigny, le 19 mai 2020

**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**